Juillet 2019



منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة



Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций

Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

COMMISSION DES PECHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST (COPACO)

DIX-SEPTIEME SESSION

Miami, États-Unis d'Amérique, 15-18 Juillet 2019

Cadre de référence pour la collecte de données de la COPACO et Renforcement des capacités en matière de statistiques et d'information

Ce document fait un point sur les activités en rapport avec les données et les statistiques qui sont menées dans le cadre du Partenariat COPACO-FIRMS¹ sous la coordination et la direction d'une « Équipe spéciale ».

Mesures suggérées à l'attention de la Commission

Les Membres sont invités à prendre acte des résultats et des efforts en cours du projet COPACO-FIRMS. Il leur est demandé en particulier:

- de reconnaître le projet COPACO-FIRMS comme plateforme de collaboration pour rassembler et partager des informations scientifiques, tirer parti des projets régionaux en cours, et définir les données prioritaires requises au niveau national.
- de promouvoir la participation constante au Groupe de travail sur les données et statistiques de pêche (GT -DSP) et en particulier de soutenir le plan de travail intersessions, dans ses interactions avec les groupes de travail thématiques concernant la cartographie des navires, la promotion des espèces à déclarer en priorité, et l'identification connexe de sous-zones pour les rapports sur les espèces.
- de promouvoir l'insertion de données et de statistiques nationales dans la Base de données régionale conformément au Cadre de référence pour la collecte de données (DCRF).
- de reconnaître le rôle majeur de la COPACO, du CRFM et de l'OSPESCA dans la facilitation et la validation des inventaires nationaux et dans leur publication par le FIRMS dans le contexte du Cadre mondial de suivi exigé au titre de l'ODD14.4.1
- d'approuver le Cadre de référence pour la collecte de données (DCRF)
- de promouvoir la participation des Membres à la définition des types de navires nationaux selon la classification régionale des segment de flotte
- de promouvoir la participation des membres et des groupes de travail à une identification plus poussée des listes d'espèces prioritaires et des sous-zones prioritaires pour l'établissement des rapports, et de favoriser le partage des politiques concernant les différentes séries de données par région et tâche importante.
- de promouvoir les interactions entre le GT-DSP et les groupes de travail thématiques pour mieux adapter le DCRF et les politiques connexes de partage des données, en fonction de l'utilisation des séries de données pertinentes par ces groupes de travail.

¹ Atelier COPACO-FIRMS sur les inventaires des ressources marines et des pêcheries (Novembre 2013).

INTRODUCTION ET CONTEXTE GENERAL

Le document rappelle que la nécessité d'améliorer les informations de base sur les données et statistiques de pêche, et d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques de partage des données convenues pour combler les lacunes de données critiques et faciliter la prise de décision, a été notée par la COPACO 14 et la COPACO 15, sous peine de compromettre la bonne gestion des ressources marines de la région, et souligne que le partenariat a été approuvé par la COPACO 15. Il note en outre que l'objectif global du partenariat FIRMS est de fournir aux décideurs des informations suffisantes et fiables pour élaborer des politiques halieutiques efficaces conformément au Code de conduite pour une pêche responsable. La FAO assure le secrétariat du Partenariat COPACO-FIRMS.

Les résultats des activités entreprises durant les phases I et II du partenariat ont été présentés dans les documents <u>WECAFC/SAG/VII/2015/7</u>, <u>WECAFC/SAG/VIII/2017/8</u> et <u>WECAFC/SAG/IX/2018/11</u>. Ils peuvent être résumés comme suit:

Réalisations 2016-2017 (Phase I COPACO-FIRMS):

- Renforcement de la collecte de données nationales grâce à la réalisation d'inventaires des stocks et des pêcheries à l'appui des trois Plans de gestion des pêches (PGP) publiés dans le FIRMS.
- Création d'un prototype de Base de données régionale (BDR)
- o Élaboration d'un plan pour **identifier les besoins et renforcer les capacités,** et renforcement de certains systèmes nationaux de collecte de données
- o Identification des données minimales requises pour le suivi et l'évaluation des stocks
- o Traduction du site Web du FIRMS en espagnol
- Organisation d'un **atelier régional de données** à la Barbade en janvier 2016².

Les activités entreprises dans le cadre de la Phase II du projet COPACO-FIRMS visaient principalement à appuyer le **Groupe de travail sur les données et statistiques de pêche (GT - DSP)**³ dans son mandat convenu par les Membres à la seizième session de la COPACO, tenue à la Guadeloupe en juin 2016. Le soutien apporté par la Phase II du projet était centré sur les accords concernant les données minimales requises pour les pêcheries soumises à des plans de gestion, ainsi que sur la gouvernance et l'opérationnalisation de la Base de données régionale de la COPACO, notamment sur l'élaboration d'un cadre de référence pour la collecte de données régionales (DCRF) et la documentation des pratiques optimales pour les livres de bord et les politiques et les directives relatives au partage des données.

Réalisations 2017-2018 (Phase II COPACO-FIRMS):

- Élaboration d'un Cadre de référence pour la collecte de données (DCRF) et des politiques régionales connexes d'accès aux données et de partage de l'information.
- o Projet de Directives régionales relatives aux livres de bord
- Première réunion du Groupe de travail sur les données et statistiques de pêche (GT-DSP) de la COPACO³
- o Plan de travail intersessions du GT-DSP pour 2018-2019
- o Base de données régionale de la COPACO pleinement opérationnelle

Ce document fait le point sur les progrès et les activités du partenariat depuis la dernière mise à jour soumise dans <u>WECAFC/XVI/2016/10</u> et présente le **Cadre de référence pour la collecte de données** afin qu'il soit examiné par les Membres. Par ailleurs, les activités et les progrès concernant le renforcement des statistiques nationales (BDR) et le renforcement des capacités sont présentés.

_

² http://www.fao.org/3/a-i5789e.pdf

³ http://www.fao.org/fi/static-media/MeetingDocuments/WECAFC/FDSWG/2018/default.htm)

Ces activités entreprises dans le cadre de la Phase III du Partenariat COPACO-FIRMS sont décrites dans les passages qui suivent.

POINT SUR LE CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA COPACO POUR LA COLLECTE DE DONNÉES

Contexte et objectif

Les pays membres de la COPACO ont noté dans les années 70 et 80 que, sans les données et les informations requises, la gestion de leurs pêcheries partagées serait impossible. Par la suite, les pays ont réalisé d'importants investissements avec l'appui de projets de renforcement des capacités du Gouvernement danois (DANIDA) et du programme FAO/Norvège sur les ZEE (1982-1985) et les disponibilités de données et d'informations sur l'état des stocks et des pêcheries se sont sensiblement améliorées.

Toutefois, durant les années 90 et la première décennie de ce millénaire, on a accordé moins d'attention aux données et aux statistiques de pêche et à la nécessité de les partager entre les États, en particulier pour les utiliser dans des évaluations régionales. En conséquence, les groupes de travail scientifiques régionaux du CRFM sur les statistiques de pêche, les évaluations des stocks et les politiques et la planification des pêches ont été suspendus à l'issue de la Réunion scientifique de 2014. Résultat: les lacunes d'informations essentielles déjà importantes se sont accrues et il a été encore plus difficile, pour les administrateurs des pêches et les décideurs du secteur de prendre des décisions rationnelles sur la base de données, d'informations et de preuves scientifiques. Les administrateurs des pêches disposaient de beaucoup moins de données que durant la décennie 90 pour prendre des décisions de gestion et de conservation. Les disponibilités de données crédibles et suffisantes pour le suivi et les évaluations des stocks de poissons s'étaient considérablement amenuisées.

Le Cadre de référence pour la collecte de données (DCRF) de la COPACO est le premier instrument qui sert de base pour la collecte, la compilation et la soumission de données et de statistiques des pêches complètes et détaillées dans la zone de la COPACO (Figure 1). Le DCRF fournira les informations requises pour l'élaboration, le suivi, l'évaluation et l'examen des politiques régionales des pêches, telles que les PGP, exigés par toute ORGP ou organe subsidiaire compétent au niveau sous-régional.



Élaboration et caractéristiques

La structure du DCRF, élaborée grâce à des apports techniques sous la direction de l'Équipe spéciale, comprend un socle constitué de normes mondiales et des données minimales requises convenues pour les indicateurs (ex: unités de pêche (navires), engins, stratifications par zone, listes d'espèces). On s'est inspiré des cadres pour la collecte de données d'autres ORGP (notamment du DCRF de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) établi en 2016⁴ et de celui de la Commission internationale pour la conservation des thons de l'Atlantique (CICTA)⁵. Cette première version a été améliorée par des apports de plusieurs Groupes de travail sur les espèces (GT conjoints sur la langouste, mars 2018, République dominicaine; et sur les crevettes et poissons de fond du plateau Nord-Brésil, la Barbade, octobre 2018). Le DCRF a pour objectif ultime de fournir une base structurée pour améliorer la collecte de données dans l'ensemble de la région en vue de formuler des plans de gestion régionaux et sous-régionaux fondés sur des éléments concrets.

Les organes pertinents de la zone COPACO (ex: CRFM, OSPESCA, etc.) devront examiner le DCRF pour intégrer les améliorations requises et les exigences de la Commission, notamment les nouvelles recommandations.

Structure du Cadre de référence pour la collecte de données (DCRF)

Le Manuel du DCRF est articulé comme suit: *Définitions pratiques, Structure de la collecte de données, et Annexes complémentaires* sur les classifications standards de la COPACO. Le manuel du DCRF a ultérieurement été enrichi de plusieurs documents d'accompagnement, les deux premiers étant intitulés : « **Politiques d'accès aux données et de partage de l'information, » et** « **Directives sur les pratiques optimales pour les livres de bord ».** Le manuel du DCRF et ces deux documents d'accompagnement ont ensuite été présentés à la première réunion du GT-DSP tenue à la Barbade en mai 2018. La première version du DCRF (2018.1) a été examinée par la neuvième session du Groupe scientifique consultatif (GSC) en novembre 2018⁶, puis enrichie par les observations/apports fournis par les Membres jusqu'en mai 2019 (WECAFC/SAG/IX/2018/11).

Caractéristiques du DCRF

Les caractéristiques du DCRF ont été définies en tenant compte du fait que les besoins en données de la COPACO varient en fonction des besoins et des objectifs des administrateurs des pêches et des parties prenantes dans le contexte de l'Approche écosystémique des pêches (AEP). Une évaluation plus poussée des stocks découle de la nécessité de suivre et d'évaluer l'état des stocks, en particulier des stocks partagés et/ou chevauchants et transfrontaliers, tels que les poissons volants et les ressources considérées comme surexploitées et/ou menacées. Enfin, huit (8) principaux traits caractérisent le DCRF; des groupes scientifiques sous-régionaux pertinents ont fourni des données à partir de discussions techniques et d'examens initiaux. Ces huit caractéristiques rendent compte de la nécessité : d'identifier et de quantifier les paramètres statistiques minimaux et les indicateurs relatifs à la pêche (ex: captures, paramètres biologiques, CPUE, effort, etc.), d'identifier les unités opérationnelles pertinentes en tenant compte des exigences minimales concernant les strates spatiales et temporelles, de définir clairement les données à collecter, et d'identifier et de définir des priorités concrètes pour la soumission des données.

⁵ https://www.ic<u>cat.int/en/submitSTAT.htm</u>

⁴ http://www.fao.org/gfcm/data/dcrf/en/

⁶ http://www.fao.org/fi/static-media/MeetingDocuments/WECAFC/FDSWG/2018/default.htm)

Les principales caractéristiques du DCRF sont les suivantes:

- Politiques d'accès aux données et de partage de l'information
- Indication des principaux thèmes sur lesquels porte la collecte des données (« tâches »)
- Description des variables associées aux données, par tâche
- Concepts de l'agrégation des données et de la fréquence d'établissement des rapports
- Identification d'un concept de listes d'espèces pour lesquelles l'échantillonnage est encouragé sur la base de divers niveaux d'importance (5 dans cette version)
- Identification des unités opérationnelles pertinentes (ex: cartographie de la flotte/des navires, technique de pêche, engin, unité spatiale de pêche)
- Facteurs de conversion

Les membres de la COPACO s'efforceront de recueillir des informations de haute qualité et de soumettre ces statistiques en temps utile. Pour répondre à ces différents besoins en tenant compte des données minimes requises, le DCRF de la COPACO a été divisé en six (6) tâches définies comme suit:

- **Tâche I**: Chiffres régionaux des pêcheries nationales

- **Tâche II**: Captures et effort (débarquements, captures par espèces)

- **Tâche III**: Statistiques sur la flotte de pêche

Tâche IV: Informations biologiquesTâche V: Captures accidentelles

- **Tâche VI**: Données socio-économiques

Plus spécifiquement, comme on l'a déjà précisé, chaque « Tâche » (ex: paramètres régionaux, CPUE, flotte, informations biologiques, etc.) a été définie en tenant compte des stratifications minimales pertinentes. Il a été reconnu que chaque « Tâche » principale devait être définie de façon claire, de façon à promouvoir un cadre de collecte de données efficace pour fournir des statistiques utiles pour la conservation et la gestion régionales et sous-régionales. Définitions des tâches :

- 1. Tâche I: Chiffres régionaux: fournir un aperçu général succinct du secteur de la pêche dans la région (ex: captures nominales totales, effort total, et capacité totale par année de référence)
- **2. Tâche II: Captures et effort**: fournir des informations clés pour le suivi, la gestion et l'évaluation des pêches (ex: captures nominales (espèces ciblées et prises accessoires), estimations des captures conservées et rejetées (mortes et vivantes) par flotte de pêche, espèce, année, engin, région, eaux de pêche; effort par segment de flotte.
- **3. Tâche III: Flotte de pêche**: Fournir des informations additionnelles pour le suivi, la gestion et l'évaluation des pêches, avec la capacité de la flotte par catégorie de taille; sert aussi de cadre pour le fichier régional des navires, conformément aux plans régionaux de gestion des pêches.
- **4. Tâche IV: Informations biologiques:** fournir des informations essentielles pour l'évaluation des stocks (ex: fréquences de tailles des échantillons (conservés ou rejetés) mesurées pour chaque espèce prioritaire classée par flotte de pêche, espèce, engin, unité d'échantillonnage, strate temporelle, strate spatiale ou état des individus au regard de la reproduction.
- **5.** Tâche V: Captures accidentelles: fournir des informations plus détaillées sur l'impact de la pêche sur l'écosystème.
- **6.** Tâche VI : Données socio-économiques: L'importance de cette tâche est reconnue. Pour commencer, des statistiques sur l'emploi ventilées par sexe seront collectées par les Pays Membres. Conformément à une recommandation du Groupe de travail chargé de

coordonner les statistiques de pêche (CWP), cette tâche sera développée dans les prochaines versions, où il est proposé d'inclure la Valeur des débarquements.

Pour chacune des « Tâches » définies, on a identifié cinq (5) composantes individuelles nécessaires pour fournir les informations minimales requises pour le suivi et l'évaluation, à savoir:

- Description
- Pays concernés
- Données à reporter sur les espèces prioritaires
- Fréquence et dates limites d'établissement des rapports
- Politiques d'accès aux données et de partage de l'information

Les données requises pour le DCRF ainsi que ses principaux objectifs sont détaillés au tableau 1. Durant la préparation du DCRF, des discussions techniques ont permis d'identifier plusieurs composantes du cadre nécessitant des données supplémentaires. Initialement, l'équipe spéciale a identifié trois (3) domaines au sujet desquels les membres et d'autres experts scientifiques régionaux clés (ex: groupes de travail sur les espèces) doivent fournir des données supplémentaires. Il s'agirait notamment de définir des listes d'espèces prioritaires, de cartographier les navires nationaux selon les classifications régionales sur la base des normes internationales (Tableaux 2 et 3) et d'identifier des zones ou sous-zones prioritaires pour les rapports sur les espèces.

Espèces prioritaires

Les débats se sont poursuivis après la première réunion du groupe de travail sur les données et statistiques de pêche, et des listes d'espèces prioritaires ont été dressées en prenant en considération de multiples questions en rapport avec la nécessité d'assurer un suivi. On note des correspondances entre la catégorisation des espèces de la COPACO et l'importance accordée au suivi de certaines espèce qui a conduit à l'établissement de politiques et de groupes de travail sur les espèces (lambis, langoustes, poissons volants) et /ou sur les pêches (ex: pêche avec DCP, pêche hauturière, pêches de loisir de poissons à rostre) dans la région. Les listes initiales aux fins de l'établissement des rapports ont en outre été établies en fonction des priorités d'action définies par les Commissions de la COPACO, du CRFM et de l'OSPESCA, ou d'autres processus tels que la CITES ou la Convention de Carthagène (Protocole relatif aux aires et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) du PNUE, et pour lesquels les données et les informations revêtent une importance critique pour le suivi, l'établissement de rapports, l'évaluation et/ou la prise de décision. Ainsi, l'inclusion dans les listes prioritaires initiales pour la collecte de données est justifiée dans la mesure où elle facilite la mise en œuvre des priorités d'action des différentes commissions régionales (COPACO, CRFM, OSPESCA) notamment en fournissant des informations pour les divers plans de gestion des pêches en cours d'élaboration; ces listes sont donc pertinentes par rapport aux principaux objectifs de conservation, de gestion et de développement de ces organes de gestion. Elles sont également utiles pour le cadre provisoire arrêté par les organes régionaux des pêches pour, comme l'indique le Mécanisme de coordination provisoire (MCP)², faciliter, soutenir et renforcer la coordination des actions des différentes organisations en faveur de la pêche durable dans l'Atlantique Centre-Ouest. Il est notamment précisé que l'appui du MCP concerne les pêcheries de lambi, de langouste, de poissons volants, et de crevettes et de poissons de fond.

C'est la raison pour laquelle deux principaux niveaux d'importance prioritaire ont été proposés aux pays pour les rapports sur les espèces, en fonction de cinq « bases » (ou critères d'inclusion). Les espèces du Groupe 1 comprennent les principales espèces qui présentent un intérêt pour les pays et pour lesquelles l'établissement de rapports est vivement encouragé et a été structuré autour de trois (3) éléments de base (ou critères d'inclusion) (voir le DCRF, Annexe 2.3.1). Les espèces du

Groupe 2 comprennent les espèces pour lesquelles la nécessité d'établir des rapports a été reconnue sur la base d'autres besoins centrés autour de deux (2) critères d'inclusion (DCRF Annexe 2.3.2)

Groupe 1: Rapports concernant les espèces prioritaires: Ce sont des espèces clés pour la région pour lesquelles les États Membres sont vivement encouragés à faire des rapports statistiques. Ces espèces clés sont définies comme suit et soutenues sur la base d'au moins une des trois (3) « bases » principales (critères d'inclusion):

- O Base 1: Espèces soumises à des plans de gestion des pêches approuvés (lambi, langouste, poissons volants) et/ ou pour lesquelles des groupes de travail sur les espèces ont été établis par les organes sous-régionaux des pêches (ex: lambi, langouste, poissons volants, crevettes et poissons de fond)
- Base 2: Espèces déjà soumise à une obligation de déclaration à une ORGP (ex: CICTA - https://old.iccat.int/en/introduction.htm): thonidés et espèces voisines
- O Base 3: Espèces de haute mer et d'eau profonde relevant d'un éventuel mandat de la COPACO, en tant qu'ORGP

et

Groupe 2: Rapports concernant d'autres espèces de référence: si une liste d'espèces de référence établie par les pays est disponible, ces pays sont invités à communiquer ces listes d'espèces à la COPACO. Sont incluses dans cette catégorie les espèces répondant aux deux critères ou « bases » suivants:

- Base 4: Requins et raies ciblés à des fins commerciales et menacés
- Base 5: Espèces pour lesquelles un groupe de travail spécifique a été établi dans une organisation sous-régionale ou régionale ou suscitant d'autres préoccupations particulières

Durant l'examen initial et le processus de préparation du DCRF, un complément d'information a été demandé pour élever une ou plusieurs espèces à la catégorie supérieure. En particulier, il a été demandé au groupe de travail sur les crevettes et les poissons de fond du plateau Nord-Brésil de procéder à un examen en vue d'identifier des espèces importantes de crevettes et de poissons de fond à élever à un rang de priorité supérieur.

Au fur et à mesure de l'avancement des derniers préparatifs du DCRF, des apports supplémentaires sont nécessaires pour élever certaines espèces à un rang de priorité supérieur et, dans cet esprit, des contributions, des conseils et des interactions sont demandés aux Membres et aux groupes de travail des organismes de gestion régionaux et sous-régionaux pertinents en vue d'identifier d'autres espèces à élever à un rang de priorité supérieur.

Définitions nationales des types de navires selon les classifications régionales des segments de flotte puis, identification des sous-zones de la COPACO concernées par les rapports sur les espèces

Le cadre présenté au tableau 2 peut aider à cartographier les types de navires nationaux selon les classifications régionales des segments de flotte proposées au Tableau 3. En outre, on a noté qu'il était important d'inclure des données concernant la définition des régions critiques pour les espèces faisant l'objet de rapports dans les listes d'espèces, afin que le DCRF puisse réellement fournir des données suffisantes pour le suivi et les évaluations des stocks. Par exemple, les pays qui exploitent des stocks partagés (ex: poissons volants) doivent identifier les sous-zones de la COPACO qu'il convient d'inclure dans les rapports. Ainsi, au fur et à mesure de l'évolution du DCRF dans le

cadre de la phase III du partenariat, et notamment du plan de travail du GT-DSP, les principaux experts et/ou les autorités de gestion sont invités à fournir des apports et des interactions supplémentaires pour identifier et classer par priorité les sous-zones importantes pour les rapports. Ces contributions ou interactions pourraient être obtenues durant la prochaine période intersessions du GT-DSP et/ou dans le cadre de collaborations soutenues lors de réunions de groupes de travail régionaux et sous-régionaux. Elles comprennent en particulier au moins: les facteurs de conversion régionaux, l'identification de catégories de sous-zones pertinentes, et l'identification ultérieure d'espèces à élever à une catégorie d'importance supérieure (ex: espèces prioritaires à élever du Groupe 2 au Groupe 1).

Ce faisant, et compte tenu des politiques génériques « d'accès aux données et de partage de l'information », le DCRF continuera d'évoluer et de définir des politiques d'accès et de partage spécifiques aux différentes séries de données, dans le cadre des diverses tâches, régions et groupes de travail. Ces apports contribueront nécessairement à rendre opérationnelle la Base de données régionale avec des sous-ensemble pertinents directement utilisables par les groupes de travail.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES ET DE L'INFORMATION

Les activités en cours au titre de la phase III du projet COPACO-FIRMS comprennent un appui à la Trinité-et-Tobago pour la mise en place d'un nouveau système de gestion de l'information et des statistiques de pêche dans le cadre du Projet de fonds fiduciaire japonais GCP/INT/228 JPN. Le projet vise à mettre en place le premier volet de la nouvelle plateforme de la FAO pour intégrer le renforcement des capacités des pays membres dans le domaine des statistiques de pêche. Un nouveau système de collecte de données sera révisé avec l'Autorité des pêches de la Trinité-et-Tobago dans le courant de l'année 2019.

En outre, d'autres pays, identifiés durant la Phase I du projet COPACO-FIRMS (ex: Sainte Lucie et le Belize) ont encore besoin d'un appui; la Phase II a principalement débouché sur l'organisation de la première réunion du GT-DSP, au cours de laquelle les participants ont suivi une présentation sur la Base de données régionale et recu une formation sur ses caractéristiques de base.

Avec un co-financement des projets REBYC II LAC (sur la réduction des prises accessoires en Amérique latine et aux Caraïbes), CC4Fish (sur le changement climatique) et FAO CLME+ (sur les crevettes et poissons de fond), les besoins additionnels à couvrir pour renforcer les capacités de quatre (4) pays (Suriname, Grenade, Guyana, et Sainte Lucie) dans le domaine des données et statistiques de pêche ont été évalués entre février et mai 2019.

L'équipe spéciale a coordonné les activités des différents projets régionaux sur les pêches dans ce domaine. Une réunion de coordination a été organisée en mars 2017 pour officialiser ces activités de coordination et identifier les principaux objectifs liés au renforcement des capacités.

Tableau 1. Récapitulation des tâches du DCRF, avec les données requises et une référence aux recommandations ou résolutions de la COPACO

	es du DCRF	i resolutions de	e la COPACO				
ID	Tâche	Sous-tâche	Données	Description			
I	Statistiques régionales	I.	Nombre de navires de pêche opérationnels Captures nominales totales Effort total Capacité totale (JB) Puissance de moteur totale (kW)	Aperçu général résumé du secteur de la pêche dans la Grande Région Caraïbe. Les données indiquées sous cette tâche correspondent à la somme des autres indicateurs disponibles sous les tâches suivantes.			
II	Captures et effort						
		II.1. Captures	Captures conservées Captures rejetées Captures nominales	Les captures sont indiquées en nombre - ensemble des poissons prélevés durant les activités halieutiques, qu'il s'agisse d'espèces ciblées ou de prises accessoires - et en poids - poids total des captures ventilées par espèce, zone, segment de flotte pendant l'année considérée.			
		II.2. Effort par segment de flotte	Journées de pêche Effort nominal Nombre de navires de pêche	L'effort reflètera l'effort déployé par la flottille nationale au cours de la période considérée pour effectuer les captures déclarées plus haut (et les débarquements)			
III	Flotte de pêche						
		III .1. Flotte par engin principal	Nombre de navires actifs	Nombre de navires se livrant à la pêche (c'est-à-dire actifs) par année, par engin principal et par zone de pêche et par unité de temps			
		III.2. Fichier des navires	Descripteurs des navires	Fichier régional des navires établi sur la base des données enregistrées dans les fichiers ou registres nationaux des navires			
IV	Tâche IV: Informations biologiques						
		IV.1: Données relatives à la taille	Total captures conservées (en poids) Total captures rejetées Poids total des échantillons Classe de longueur/sexe/maturité	Fréquences de taille des échantillons (conservés et rejetés) mesurées pour chaque espèce classée par flotte principale, unités d'échantillonnage des engins, strates de temps et strates de zone et sexe pour certaines espèces			

Tâc	hes du DCRF								
ID				Données		Description			
	IV.2: Données sur les captures par taille			par longueur Poids total individus Classe r longueur/sexe/sta s maturité Poids total individus	des de de ade de des	Captures par taille reportées (cf. données sur les captures Tâche II) classées par flotte principale, engin, espèce, unité de temps, zone, et sexe (pour les espèces sélectionnées)			
V	Captures d'espèces péril, menacées protégées	en et		rejetés vivants nombre ou en selon qu'il convi	ent) lividus (en poids ent) lividus (en poids	Les rejets d'espèces en péril, menacées et protégées sont signalés.			
VI	Données socio-								
			/I.1: Emploi	Nombre de pêcheurs par sexe /catégorie/ travailleurs secondaires		L'emploi dans le secteur de la pêche est un indicateur utile de la performance du secteur dans la région. Cet indicateur a pour objet de présenter le nombre de pêcheurs par catégorie (plein temps/temps partiel), par sexe (homme/femme), par flotte principale et par zone, pendant l'année de référence			
	Pa		VI.2: Participation la pêche	journée de pêche	eurs x	Nombre de pêcheurs prenant une part active aux activités de pêche, et intensité de leur engagement			
	VI.3: Valeur des captures		Valeur monétaire des débarquements totaux de l'espèce considérée		Valeur de la production des pêches de capture lors de la première vente après le débarquement, en USD				
	Tâches du DCRF ID Tâche Sous-tâche Données				Descrip	***			
ID	Statistiques régionales I Statistiques régionales II. Effort t Capacit Puissan (kW)		de navires de pêche onnels s nominales totales tal otatale (IR) Aperçu Grande cette tá		général résumé du secteur de la pêche dans la e Région Caraïbe. Les données indiquées sous âche correspondent à la somme des autres eurs disponibles sous les tâches suivantes.				
II	effort								

Tâcł	âches du DCRF									
ID	Tâche	Sous-tâche	Données	Description						
		II.1. Captures	Captures conservées Captures rejetées Captures nominales	Les captures sont indiquées en nombre - ensemble des poissons prélevés durant les activités halieutiques, qu'il s'agisse d'espèces ciblées ou de prises accessoires - et en poids - poids total des captures ventilées par espèce, zone, segment de flotte pendant l'année considérée.						
		II.2. Effort par segment de flotte	Journées de pêche Effort nominal Nombre de navires de pêche	L'effort reflètera l'effort déployé par la flottille nationale au cours de la période considérée pour effectuer les captures déclarées plus haut (et les débarquements)						
=	Flotte de pêche									
		III .1. Flotte par engin principal	Nombre de navires actifs	Nombre de navires se livrant à la pêche (c'est-à-dire actifs) par année, par engin principal et par zone de pêche et par unité de temps						
		III.2. Fichier des navires	Descripteurs des navires	Fichier régional des navires établi sur la base des données enregistrées dans les fichiers ou registres nationaux des navires						
IV	Informations biologiques									
		IV.1: Données relatives à la taille	Total captures conservées (en poids) Total captures rejetées Poids total des échantillons Classe de longueur/sexe/maturité Nombre d'individus par longueur Poids total des individus	Fréquences de taille des échantillons (conservés et rejetés) mesurées pour chaque espèce classée par flotte principale, unités d'échantillonnage des engins, strates de temps et strates de zone et sexe pour certaines espèces						
		IV.2: Données sur les captures par taille	Classe de longueur/sexe/stade de maturité Poids total des individus Captures totales	Captures par taille reportées (cf. données sur les captures Tâche II) classées par flotte principale, engin, espèce, unité de temps, zone, et sexe (pour les espèces sélectionnées)						
V	Captures d'espèces en péril, menacées et protégées		Débarquements (en nombre ou en poids selon qu'il convient) Nombre d'individus rejetés vivants (en nombre ou en poids selon qu'il convient) Nombre d'individus rejetés morts (en nombre ou en poids selon qu'il convient)	Les rejets d'espèces en péril, menacées et protégées sont signalés.						
VI	Données socio- économiques									
		VI.1: Emploi	Nombre de pêcheurs par sexe /catégorie/ travailleurs secondaires	L'emploi dans le secteur de la pêche est un indicateur utile de la performance du secteur dans la région. Cet indicateur a pour objet de présenter le nombre de pêcheurs par catégorie (plein temps/temps partiel), par sexe (homme/femme), par flotte principale et par zone, pendant l'année de référence						
		VI.2: Participation à la pêche	Nombre de pêcheurs Nombre de pêcheurs x journée de pêche	Nombre de pêcheurs prenant une part active aux activités de pêche, et intensité de leur engagement						
		VI.3: Valeur des captures	Valeur monétaire des débarquements totaux de l'espèce considérée	Valeur de la production des pêches de capture lors de la première vente après le débarquement, en USD						

Tableau 2. Liste des espèces prioritaires du Groupe I Base I, pour lesquelles il est demandé aux Membres et aux groupes de travail pertinents de fournir des informations sur la « sous-zone de rapport ».

Code ASFIS	Nom scientifique	Nom Reg. ang.	Nom Reg. fr.	Nom Reg. esp.	Nom ASFIS ang	Nom ASFIS fr	Nom ASFIS Esp	Base	Sous-zone de rapport
Species with management plan									
SLC	Panulirus argus	Caribbean spiny lobster	Langouste blanche	Langosta común	Caribbean spiny lobster	Langouste blanche	Langosta común del Caribe	1	
FFV	Hirundichthys affinis	Flying Fish	Exocet hirondelle	Volador golondrina	Fourwing flyingfish	Exocet hirondelle	Volador golondrina	1	
COO	Lobatus gigas	Queen conch	Strombe rose	Cobo rosado	Queen conch	Lambi	Caracol reina	1	
	Ground fish (species to be promoted as Priority species upon advice from Species WGs and other Reviewer Stakeholders, can be found in the Other Reference Species listing)								
YNA Cynoscion acoupa		Acoupa weakfish	Acoupa toeroe	Corvineta amarilla	Acoupa weakfish	Acoupa toeroe	Corvinata amarilla		Northen Brazil Shelf
SNC	Lutjanus purpureus	Southern red snapper	Vivaneau rouge	Pargo colorado	Southern red snapper	Vivaneau rouge	Pargo colorado	1	Northen Brazil Shelf
Shrimps (species to be promoted as Priority species upon advice from Species WGs and other Reviewer Stakeholders, can be found in the Other Reference Species listing)									
PNU	Farfantepenaeus subtilis	Southern brown shrimp	Crevette café	Camarón café sureño	Southern brown shrimp	Crevette grise du Sud	Camarón café sureño	1	Northen Brazil Shelf

Tableau 3. Cartographie des segments de flotte des pays membres de la COPACO

Le tableau ci-dessous doit être rempli par les Pays Membres de la COPACO pour harmoniser leurs classifications nationales des types de navires avec les classifications régionales des segments de flotte.

Instructions:

- Le nom local du navire du pays doit être indiqué dans la case vide
- Le même nom peut être répété pour différentes classes de longueur, le cas échéant
- Lorsque le segment de la flotte n'est pas présent dans le pays, veuillez indiquer N/D

Modèle de cartographie des types de navires selon la classification régionale des segments de flotte

PAYS:			Classe de longueur							
CODE	STANDARD ABB.	TYPE DE NAVIRE	<6m (18.9 ft.)	6 m – 11.9 m (19 – 38.9 ft.)	12 to 19.9 m (39 – 64.9 ft.)	20 to 23.9 m (65 – 78.4 ft.)	>=24 m (78.5 ft.)			
1	ТО	Chalutiers http://www.fao.org/fishery/vesseltype/10/en								
2	SP	Senneurs http://www.fao.org/fishery/vesseltype/140/en								
3	SO	Autres senneurs http://www.fao.org/fishery/vesseltype/700/en								
4	DO	Dragueurs http://www.fao.org/fishery/vesseltype/440/en								
6	GO	Navires pêchant aux filets maillant http://www.fao.org/fishery /vesseltype/200/en								
7	WO	Caseyeurs http://www.fao.org/fishery/vesseltype/230/en								
8	LL	Palangriers http://www.fao.org/fishery/vesseltype/260/en								
9	LO	Ligneurs (autres)								
9.2	LP	Canneurs http://www.fao.org/fishery/vesseltype/350/en								
10.2	MTW	Chalutiers polyvalents								
10.3	MLG	Autre navires de pêche polyvalents								
19	OV	Autres navires de pêche								
19.9.1 (1)	OVN (1)	Navires non motorisés								

⁽¹⁾ Nonstandard ISSCFV classification

Table 4. Fleet segment by size (the codes for the fleet segments are in the greyed out cell range)

Type de Navire			Classe de Longueur					
CODE	STANDARD.	NOM	<6m	6 m – 18 m	18 to 20 m	20 to 24 m	>24 m	
	ABB.		(19 ft.)	(19 – 59 ft.)	(59 – 65 ft.)	(65 – 78 ft.)	(78 ft.)	
1	ТО	Chalutiers	TO-1	TO-2	TO-3	TO-4	TO-5	
2	SP	Senneurs	SP-1	SP-2	SP-3	SP-4	SP-5	
3	SO	Autres senneurs	SO-1	SO-2	SO-3	SO-4	SO-5	
4	DO	Dragueurs	DO-1	DO-2	DO-3	DO-4	DO-5	
6	GO	Navires pêchant aux filets maillants	GO-1	GO-2	GO-3	GO-3 GO-4		
7	WO	Caseyeurs	WO-1	WO-2	WO-3	WO-4	WO-5	
8	LL	Palangriers	LL-1	LL-2	LL-3	LL-4	LL-5	
9	LO	Ligneurs (autres)	LO-1	LO-2	LO-3	LO-4	LO-5	
9.2	LP	Canneurs	LOX-1	LOX-2	LOX-3	LOX-4	LOX-5	
10.2	MTW	Chalutiers polyvalents (emploi du chalut, et de palangres, casiers, filets maillants, dragues)	MTW-1	MTW-2	MTW-3	MTW-4	MTW-5	
10.3	MLG	Autres navires de pêche polyvalents (palangre, filet maillant, casier)	MLG-1	MLG-2	MLG-3	MLG-4	MLG-5	
19	OV	Autres navires de pêche	OV-1	OV-2	OV-3	OV-4	OV-5	
19.9.1 ⁽¹⁾	OVN (1)	Navires non motorisés	OVN -1	OVN -2	OVN -3	OVN -4	OVN -5	
99	NOV	Sans bateau (pêche depuis le rivage)	-	-	-	-	-	